

MASTER MENTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION PARCOURS INSERTION ET INTERVENTION SOCIALE SUR LES TERRITOIRES

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master (LMD)

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'éducation

Parcours type(s) :

* Insertion et Intervention Sociale sur les Territoires

Nature de la formation : Diplôme

Niveau d'étude visé : BAC +5

Composante :

UFR des lettres, langues, sciences humaines et des sociétés

Public cible :

* Demandeur d'emploi

* Étudiant

* Salarié - Profession libérale

Formation continue

Formation initiale

Validation des Acquis de l'Expérience : Oui

Présentation

La spécialité de ce master vise à appréhender : d'une part, les processus institutionnels générant les procédures d'action en faveur des publics en situation d'exclusion ; et d'autre part, les processus individuels générant des comportements, des attitudes et des stratégies spécifiques à ces publics en désinsertion sociale et professionnelle, voire, en disqualification d'eux-mêmes. La synthèse de ces deux approches doit permettre au futur professionnel de se positionner au titre d'un projet de société, en vue de pouvoir créer des programmes efficaces pour l'inclusion de ces publics dans un espace donné. Il faudra développer des capacités et compétences d'analyse et de proposition d'actions face aux transformations sociales et culturelles de notre société tout en restant fondamentalement centré sur la personne.

Objectifs

L'objectif de ce parcours de Master, intitulé Insertion, Intervention Sociale sur les Territoires (IIST) est de proposer une formation théorique et technique visant à développer par la recherche, des compétences contribuant à développer la professionnalisation aussi bien d'étudiants possédant une expérience dans les champs de l'intervention sociale en tant que stagiaires, que des professionnels déjà en poste, souhaitant prendre du recul sur leurs pratiques en vue d'appréhender plus finement la complexité des situations de travail.

Compétences visées

- * Développer une réflexion sur les problématiques contemporaines de l'action éducative, socio-éducative et médico-sociale et leurs enjeux.
- * Développer des compétences de lecture, d'observation et d'entretien afin de nourrir une capacité de réflexion propre à problématiser une situation professionnelle.
- * Développer, sur un secteur donné, une démarche d'enquête nourrie par des lectures de travaux scientifiques et réflexifs et outillée méthodologiquement, afin de s'exercer à élaborer un diagnostic de besoin(s) des personnes bénéficiaires d'une action sociale, socio-éducative et/ou médico-sociale en disposant non seulement d'une connaissance des politiques sociales locales et de leurs acteurs institutionnels, mais également en se montrant capable de prêter attention aux personnes bénéficiaires considérées afin de chercher à les comprendre, repérer leur potentiel constructif ainsi que les appuis et les ressources sur le territoire considéré.
- * Adopter une posture d'esprit critique constructif en vue de réfléchir à la portée, aux limites et aux perspectives à apporter aux éléments de réponse trouvés de façon à les ajuster et à les rendre créatives au service des personnes et dans l'intérêt commun.

Organisation

L'année du Master 1 offre des enseignements de tronc commun aux deux parcours de spécialité : Insertion et Intervention Sociale sur les Territoires et Sciences du Jeu, ainsi que des enseignements optionnels davantage ciblés sur l'une ou l'autre des spécialités.

EN BREF

Durée : 2 ans

crédits ECTS : 120

INFOS PRATIQUES

Candidature :

Du 1 juin 2021 au 15 septembre 2021

PARTENARIATS

Etablissement(s) partenaire(s) :

Composante de rattachement : UFR
LLSHS

EN SAVOIR +

Sites web :

- > Composante de formation
- > Plaquette de formation
- > Brochure de formation
- > Règlement des études
- > Etudiants internationaux (Campus France)

Les enseignements sont assurés par les enseignants chercheurs et des doctorants du laboratoire EXPERICE du département des Sciences de l'Éducation ainsi que par des professionnels des secteurs concernés.

Un stage obligatoire de 2 semaines minimum est demandé ainsi qu'un mémoire en lien avec le stage. Pour le parcours de spécialité IIST, les étudiants doivent rédiger un mémoire en M1 et un second mémoire en M2 (les objets étudiés la première année peuvent être approfondis en M2). Un atelier de suivi est proposé dans ce cadre.

L'année du Master 2 poursuit l'approfondissement d'enseignements spécifiques au parcours IIST alliant interventions de professionnels reconnus et d'enseignants-chercheurs

Stage

Obligatoire (Master 1 : 3 semaines / Master 2 : 2 mois)

Stages et projets tutorés

Master 1 : stage obligatoire (3 semaines) au 2ème semestre + mémoire et ateliers de suivi.

Master 2 : stage obligatoire (2mois) + mémoire et atelier de suivi.

Contrôle des connaissances

Chaque Unité d'Enseignement (UE) dans laquelle l'étudiant(e) s'est inscrit(e), fait l'objet d'un contrôle des connaissances pour chacun des deux semestres. Le contenu des épreuves, affiché sur l'ENT, est défini par chaque enseignant ou intervenant responsable de l'UE. En M1 et en M2, un mémoire, assorti d'un journal d'investigation, est attendu.

Tutorat

Un tutorat de mémoire est assuré en présentiel au niveau de l'atelier de suivi, et en dehors, sous forme d'échanges via les messageries électroniques, ou bien encore sous forme de rendez-vous individualisés, selon les besoins.

Si un(e) étudiant(e) souhaite reconsidérer son projet initial de formation, présenté en début de M1, ou de M2, il (elle) peut solliciter un rendez-vous auprès du responsable pédagogique de la formation ou l'un des membres de l'équipe pour en discuter. Réciproquement, un(e) membre de l'équipe pédagogique peut initier un dialogue sur ces questions avec un(e) étudiant(e).

Aménagements particuliers

Les personnes en situation de handicap, malades chroniques peuvent bénéficier d'aménagements particuliers à condition d'en faire la demande auprès du responsable pédagogique. La plupart des supports d'enseignements sont déposés sur l'espace numérique de travail.

Des aménagements sont prévus pour les salariés (possibilité de suivre la formation en deux ans, prise en compte de l'activité professionnelle de l'étudiant à la place du stage).

Programme

- Master 1 Sciences de l'éducation
- Master 2 Sciences de l'éducation spécialité IIST

Conditions d'admission

En master 1

L'accès au Master s'effectue sur dossier de candidature. Les étudiants qui possèdent une licence de Sciences de l'Éducation ou de Sciences sociales, ou bien un autre type de licence, peuvent faire valoir des expériences professionnelles dans le champ socio-éducatif en lien avec ce parcours de spécialité.

Tous les dossiers de candidature devront comporter les relevés de notes obtenues en L2 et L3 accompagnés des attestations de réussite au diplôme de licence, un projet professionnel détaillé en lien avec la spécificité du parcours de spécialité Insertion, Intervention Sociale sur les Territoires (IIST), ainsi qu'une piste d'objet thématique de mémoire.

En l'absence d'un diplôme de Licence, les professionnels désireux de s'inscrire dans les domaines concernés par ce Master peuvent déposer un dossier de "Demande de Validation des Acquis de l'Expérience" (VAE). Leur dossier de candidature fera mention : des relevés de notes et/ou des attestations de réussite dans l'école ou l'institut professionnel de grade licence, de leur projet professionnel en lien avec le choix de reprise d'études dans le parcours de spécialité IIST ainsi qu'une piste d'objet thématique de mémoire.

En master 2

Pour les étudiants en formation initiale : être détenteur du M1 de ce master avec mention, en ayant suivi les enseignements du parcours IIST dans ce M1 ou justifier d'un diplôme équivalent (bac+4) dans les champs des sciences de l'éducation ou des sciences sociales ; justifier d'une expérience de travail (salarié ou bénévole) auprès de public rencontrant des difficultés ;

Pour les professionnels : posséder un diplôme bac+4 ou avoir obtenu par la VAE l'équivalence du M1 et justifier d'une expérience professionnelle dans le champ de l'insertion ou des sciences sociales. Les candidats devront constituer un dossier (CV, lettre de motivation manuscrite, relevé des notes obtenues en L3 et en M1, pré-projet de mémoire). Chaque candidat passera un entretien.

Accès possible par validation des acquis professionnels (V.A.P.), le dossier est alors soumis aux modalités mises en place par l'Université Paris 13.

Pré-requis nécessaires

En M1, il s'agit de disposer d'une culture en sciences humaines et sociales de niveau licence, en M2 de niveau M1.

Sont autorisés à s'inscrire

Les étudiants de niveau Licence 3.

Modalités de candidature

Campagne de candidature pour la rentrée 2022- 2023

Dates des ouvertures de la plateforme d'inscription et sessions d'examen des candidatures pour les nouvelles inscriptions en M1

- * Candidatures Campus France (mars-juin 2022)
- * **1ère vague de dépôt des candidatures** : 4 juin au 4 juillet 2022. Notification de la réponse jury (16 juillet)
- * **2ème vague de dépôt des candidatures** : 5 juillet-14 septembre 2022. Notification de la réponse jury (20 septembre).

Modalités de 2ème inscription en M1 (à compter de la rentrée 2022)

Les étudiants, qui souhaitent une 2ème inscription en M1, doivent avoir validé au moins 20 ECTS / 60, et en faire la demande en précisant les motifs et leur projet. Ces demandes transmises au secrétariat du Master peuvent être formulées à partir de juillet et au plus tard le 30 septembre (rappel : date du jury de la 2e session 2022-2023 : 20 septembre 2022).

Une 3e inscription en M1 n'est accordée qu'à titre exceptionnel sur présentation de justificatifs (congé parental, certificat médical, certificat de travail...). Il n'est pas accordé de 4° inscription en M1.

Candidature

Du 1 juin 2021 au 15 septembre 2021

Droits de scolarité

Se renseigner auprès des services concernés pour connaître le montant des droits d'inscription.

Les Droits Nationaux pour le Master ou les montants des Frais de formation sont différents selon qu'il s'agisse d'une inscription en Formation Initiale ou en Formation Continue, et selon qu'il s'agisse d'une prise en charge par un employeur ou bien d'un financement individuel corrélativement à la situation de bénéficiaire des minimas sociaux ou non.

Poursuite d'études

Le Master 2 Insertion, Intervention Sociale sur les Territoires (IIST) est un diplôme professionnalisant qui conduit à un emploi. Mais il propose également un parcours recherche préparant à une poursuite éventuelle d'études en thèse de doctorat.

Le suivi de l'ensemble des études doctorales (master et thèse) permet d'accéder à des fonctions :

- * D'enseignant-chercheur et d'enseignant associé dans les universités et établissements d'enseignement professionnel supérieur.
- * De cadre de recherche dans les institutions de formation et de responsable d'organismes ou de structures de formation et de conseil.

Insertion professionnelle

- * Développeur de projets dans des dispositifs et des structures dans le champ de l'intervention sociale sur les territoires.
- * Responsable de structure dans le champ de l'intervention sociale sur les territoires.
- * Consultant dans les domaines de l'intervention sociale sur les territoires ;


Passerelles et réorientation

Des Passerelles peuvent être établies, à l'issue du M1 ou après le M2, avec le Master Européen de Recherche en Formation des Adultes, en collaboration avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), l'université de Genève et l'université libre de Louvain la neuve, en vue de préparer un doctorat.

Contact(s) administratif(s)


Martine JANNER-RAIMONDI

Responsable de la mention Sciences de l'éducation

 martine.janner@sorbonne-paris-nord.fr

Carole BAEZA

Responsable du Master 1 parcours IIST

 carole.baeza@univ-paris13.fr

Christophe BLANCHARD

Responsable du Master 2 parcours IIST

 christophe.blanchard@sorbonne-paris-nord.fr

Contact(s) administratif(s)

Secrétariat du Master Sciences de l'éducation

A214

Tel. 01 49 40 39 90

 master-sciences-education.llshs@univ-paris13.fr

Contact(s) administratif(s)

Contact formation continue

Tel. 01 49 40 37 64

 acc-cfc@univ-paris13.fr

Site Internet du CeDIP



Contact validation des acquis

Tel. 01 49 40 37 04



svap-cfc@univ-paris13.fr

Contact(s) administratif(s)

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

Tel. 01 49 40 40 11



gestion.voie@univ-paris13.fr

[Site Internet du VOIE](#)



Master 1 Sciences de l'éducation

Programme

- Année Master 1 sciences de l'éducation
 - Semestre 1 Master 1 sciences de l'éducation
 - Questions théoriques
 - Méthodologie et démarches de recherches
 - Orientation et suivi
 - Découverte d'une autre spécialité
 - Suivi du journal d'investigation

 - Séminaires thématiques

- Semestre 2 Master 1 sciences de l'éducation
 - Séminaires de spécialité
 - Ressources culturelles et éducatives
 - Ue libre

- Langues et ouverture inte
- Note d'investigation/Mémoire

Programme

EN BREF

crédits ECTS : 60

- ANNEE M2 IIST
 - SEM 1 M2 IIST
 - UE1 Question de recherche journal d'investigation
 - question de recherche et journal d'investigation
 - Notions clés
 - question du sujet dans la cité

 - UE2 Connaissances des politiques et des publics
 - connaissances des politiques
 - connaissances des publics

 - UE3 Penser le management et l'institution
 - Management : gestion des ressources humaines, financière, de
 - Penser l'institution

 - UE4 Travail en immersion
 - UE5 Accompagnement au travail de recherche

 - Semestre 2 M2 IIST
 - UE10 Séminaire de mémoire
 - UE6 Insertion, emploi, territoires et réseaux
 - Insertion, emploi et territoires
 - Réseau et partenariat

 - UE7 Dimension sociale du développement durable
 - UE8 Réalisation et évaluation
 - UE9 Informatique, langue et civilisation